

N/REF : 10/02/2026 11H54 C:000338 I:03141

V/Email reçu le Mardi 10/02/2026 a 11H54

SELON DEVIS N° 6010030

ORPI COPRIM SYNDIC

**21 RUE BERLIOZ
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : 6 CHAINE
6 PLACE DE LA CHAINE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 30 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 6 PLACE DE LA CHAINE - M ASSELIN

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6010030 du 19/01/2026 d un montant de
4917,60 EUROS TTC.

Donneur d'ordre : M. A. ASSELIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

FAIRE UNE DEMANDE D'ARRET MUNICIPAL ET POSE DE PANNEAUX

AMENE ET REPLI

MISE EN PLACE DE POLYANE DE PROTECTION SUR L'ENTREE/ COULOIR ET ACCUEIL
DE L'HOTEL MAISON DU MONDE (COTE ENTREE DU PORT)

MISE EN PLACE DU CAMION PL HYDROCUREUR ET DU CAMION INSPECTION TELEVISEE

MISE EN PLACE DES LONGUEURS DE TUYAU DE POMPAGE/ ASPIRATION

MISE EN PLACE DES LONGUEURS DE TUYAU HAUTE PRESSION

DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION ET POMPAGE/ ASPIRATION DU RESEAU
ET REGARDS EAUX PLUVIALES DEVANT L'ACCUEIL

INSPECTION TELEVISEE DU RESEAU EAUX PLUVIALES AFIN DE LOCALISER UNE/ DES
ANOMALIES POUVANT EXPLIQUER LA CAUSE DE L'INFILTRATION AU NIVEAU N-1 DU
RESTAURANT "ISEO" MAIS EGALEMENT LA PRESENCE DE GRAVATS DANS LE RESEAU
OBTURATION ET TEST D'ETANCHEITE A L'EAU ET COLORANT DU RESEAU ET REGARD

DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION ET POMPAGE/ ASPIRATION DU RESEAU
ET REGARDS EAUX USEES/ VANNES DANS LE COULOIR D'ENTREE (COTE PORT)
INSPECTION TELEVISEE DU RESEAU EAUX USEES/ VANNES AFIN DE CONTROLER
L'ETAT GENERAL DU RESEAU

EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

ELABORATION D'UN RAPPORT D'INSPECTION TELEVISEE ET D'ETANCHEITE

INTERVENTION DU 23/03/2026

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	4098,00	4098,00
	TOTAL H.T.		4098,00
	T.V.A. a 20,00%		819,60
	TOTAL T.T.C.En EURO		4917,60

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN